



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 28 mai 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	12
Pouvoirs	2

Date de convocation : 21 mai 2026

Le vingt-huit mai deux mil vingt-six, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Dominique MANCEAU, Maire

Étaient présents : Dominique MANCEAU, Aurélien HERISSON, Michele HAMET, Loïc GUILLOT, Lucie ROIG, Valérie ROIG, Alain RESPLANDY-BERNARD, Julie GUILLARD, Rémi FRESNEAU, Chloé MAINO-SIMON, Mireille SCHMIDT, Yannick FERRE

Absents excusés : Laurent MALEVAL, Mathieu RENARD, Frederi EDDI

Pouvoirs : Laurent MALEVAL donne pouvoir à Michèle HAMET, Mathieu RENARD donne pouvoir à Aurélien HERISSON

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Aurélien HERISSON, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20260528_D0006

Objet : ATTRIBUTION DE CARTES CADEAUX DE NOËL AUX ENFANTS DE LA COMMUNE

Considérant la volonté de la commune de maintenir une action en faveur des enfants à l'occasion des fêtes de Noël ;

Considérant l'intérêt de proposer une carte cadeau utilisable au centre culturel E.Leclerc afin de favoriser l'accès à la culture (livres, jeux éducatifs, supports pédagogiques) ;

Considérant la nécessité de définir les modalités d'attribution de cette aide ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DÉCIDE** d'attribuer une carte cadeau à l'occasion des fêtes de Noël aux enfants domiciliés sur la commune ;
- **FIXE :**
 - le montant de la carte cadeau à 10 € par enfant,
 - l'âge des bénéficiaires à 10 ans maximum (jusqu'à 10 ans inclus) ;
- **PRÉCISE que :**
 - les enfants doivent être domiciliés sur la commune ;
 - la liste des bénéficiaires sera établie à partir du registre communal (ou sur inscription si nécessaire) ;
 - les cartes cadeaux seront utilisables au centre culturel E.Leclerc ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à l'achat et à la distribution des cartes cadeaux.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	14
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **29/05/2026**

Publication par voie électronique le **29/05/2026**

Le Maire,
Dominique MANCEAU

Le secrétaire de séance,
Aurélien HERISSON

